

ESPACE

HANDICAP

la vie accessible



36
Espace
Handicap

LETTRE D'INFORMATIONS

3^e trimestre 2026



SOMMAIRE

Vie de l'Association

- Bénévolat et accompagnement social... p3
- L'accessibilité au sein de la DDT..... p4
- L'animation en images..... p5

Le handicap en question AESH

- Découvrir le métier..... p7
- Interview de Nathalie..... p8

Autour de Nous

Surmonter son handicap

- Maryline notre championne..... p10
- L'album photos de Patrick..... p11
- Une malvoyante au Japon..... p12

En vrac

- Cent ans de Michel BUTOR..... p13
- Recyclage des objets..... p14
- Charades..... p15
- Dons en ligne..... p15
- Agenda..... p15

Bénévolat et accompagnement social



Les bénévoles accompagnent les adhérents lors des sorties avec Aurore, l'animatrice d'Espace-Handicap. Ils les aident dans leurs déplacements ou au moment de s'installer et participent à la mise en place d'événements annuels comme le repas de Noël, le repas de rentrée, le pique-nique des Dronières et bien d'autres. Certains bénévoles mettent aussi leurs compétences au service de l'association comme Monique qui organise l'atelier bricolage et cherche des idées de décors.

Les bénévoles assurent également un accompagnement social de façon ponctuelle lorsque vos accompagnants habituels sont indisponibles. Cela peut être très utile si vous devez vous rendre à un rdv médical, faire des courses... Ce service est possible grâce au véhicule léger d'Espace-Handicap qui possède une rampe et peut donc accueillir une personne en fauteuil roulant.



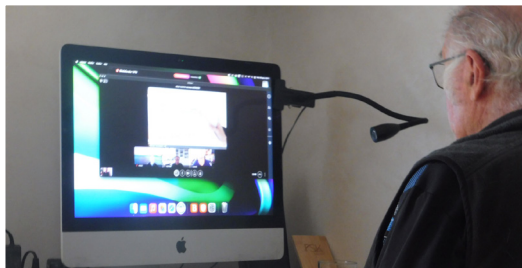
Dans les faits, l'accompagnement social se déroule ainsi :

- 1 Un adhérent formule des besoins (ex : aller faire des courses).
- 2 L'équipe vérifie alors les disponibilités du véhicule et d'un accompagnant bénévole.
- 3 Un horaire est ensuite fixé et communiqué à l'adhérent.
- 4 L'accompagnement social a lieu ce qui peut rendre un très grand service.

Au-delà de créer du lien social et de former au numérique, Espace-Handicap accompagne aussi ses adhérents dans certaines démarches du quotidien. Merci à tous nos bénévoles qui donnent de leur temps.

L'Accessibilité au sein de la DDT

Patrick B., membre de notre commission accessibilité aux côtés de 4 autres administrateurs de notre association Espace-Handicap, nous représente à la SCDA (Sous Commission Départementale d'Accessibilité) de la DDT (Direction Départementale des Territoires).



Quel est ton rôle au sein d'Espace-Handicap ?

Cela fait environ 17 ans que je suis adhérent et bénévole à Espace-Handicap. Au début, je participais à l'accompagnement de personnes lors de sorties avec Aurore. Puis, je me suis intéressé à l'accessibilité auprès de Jean-Marcel P. qui œuvre depuis le début de l'association. C'est ainsi que depuis plus de 14 ans, je participe tous les 15 jours à cette réunion. Au début, je me rendais à la préfecture d'Annecy mais depuis le covid-19 les réunions se déroulent en visioconférence.

En quoi consiste ces réunions de travail ?

A étudier des plans de dossiers immobiliers publiques neufs ou à rénover, conformément à l'accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public). Le but est que chacun puisse accéder aux bâtiments, s'y déplacer, utiliser les équipements de manière autonome et sécurisée quelles que soient ses capacités physiques ou sensorielles.

Qui participe à ces réunions ?

Quatre ou cinq instructeurs de la DDT, ainsi que des représentants d'organisations comme Espace-Handicap, l'APF, AFTC 74 (association de traumatismes crâniens) participent à ces réunions. Je reçois les dossiers 10 jours avant la réunion. Une cinquantaine est présentée, à commencer par les dossiers litigieux. Chaque instructeur présente un dossier suivi en amont et mené jusqu'à sa conclusion. Les membres donnent leur avis et les éventuelles objections sont signalées sur le dossier. Des modifications peuvent aussi être apportées et le dossier peut repasser en commission. Il faut parfois plusieurs semaines avant d'obtenir l'accord. Certaines dérogations sont possibles dans les immeubles anciens pour impossibilité de toucher à la structure.

Monique L.

L'animation en images



Cimgo



Balade à la Bénite Fontaine



**Goûter
chez Michèle et Dédé**



Anniversaires



Pique-nique à Sciez



Joëlette à Margencel



Quadrix aux Houches

L'animation en images



Sur la plage de Sciez



Randonnée estivale



**La rentrée
d'Espace-Handicap**



**Repas
à la Véranda**



Atelier cuisine



La Mobil' Parade



AESH

Découvrir le métier

L'AESH (Accompagnant(e) d'Élèves en Situation de Handicap) est chargé(e) de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant en milieu scolaire. Cette personne contribue à la mise en place d'un programme spécifique au sein d'une école inclusive afin de permettre à chaque élève de recevoir une scolarité adaptée à ses besoins.

Les prémices de cette profession apparaissent au début des années 80 avec une demande de parents sollicitant un accompagnement scolaire pour leurs enfants handicapés. Des associations vont émerger progressivement avec le soutien des municipalités. L'année 1983 marque un changement avec une circulaire étatique reconnaissant la mention de personnel "d'assistance particulière". Durant la décennie suivante, différentes mesures législatives sous diverses appellations vont se succéder et créer au final des emplois précaires. De plus, une loi relative à la mobilité et aux parcours professionnel dans la fonction publique est promulguée en 2009, fermant la porte aux AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) candidats potentiels et issus du secteur privé en les reléguant à des postes subalternes.

La profession traverse depuis 2017 une crise majeure. Alors que le nombre d'élèves handicapés a triplé en 20 ans, celui des AESH a considérablement diminué. Ce métier indispensable et majoritairement occupé par des femmes peine à recruter en conséquence d'un manque de reconnaissance. Les revendications portent essentiellement sur la création d'un véritable statut professionnel, ainsi que l'octroi de celui de fonctionnaire et mettre fin à la précarité avec des emplois à mi-temps.

De la maternelle à l'université, l'AESH intervient aussi bien dans des classes ordinaires que spécialisées pour une aide individuelle (AESH-I) dédiée à un élève ayant un besoin soutenu ou une aide mutualisée (AESH-M) auprès de plusieurs élèves qui ne requièrent pas une attention continue ou encore une aide collective (AESH-CO) au sein d'une structure coordinatrice de l'éducation nationale dénommée Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL). La fonction de l'AESH est tant éducative que pédagogique. Elle porte principalement sur un accompagnement dans l'apprentissage du milieu scolaire, du développement de la vie sociale et relationnelle et aux actes de la vie quotidienne ainsi qu'une collaboration avec les parents et enseignants pour le suivi. Pour ce faire, différents outils pédagogiques sont utilisés, mêlant du matériel traditionnel (cahier, tableau,...), numérique (programmes interactifs, applications) ou du matériel plus spécifique (tablette de lecture vocale, pictogramme, minuteur...).

L'empathie, la patience, l'écoute sont primordiales afin de gérer les situations de crise pouvant survenir avec un élève. Avoir un diplôme dans l'éducation ou une expérience d'au moins 9 mois d'accompagnement à la personne reste un avantage mais ce n'est pas obligatoire. Il existe néanmoins une formation d'adaptation à l'emploi d'une durée de 60h. Certains peuvent aussi bénéficier d'une formation continue dans le cadre de plans académiques ou régionaux de façon sporadique selon l'implication des régions dans cette cause. L'AESH est ensuite recruté avec un statut d'agent contractuel de la fonction publique d'État, secteur éducation. Son premier contrat est un CDD de 3 ans et peut basculer à terme en CDI.

Aujourd'hui, une réforme structurelle des pôles, substituant le PIAL au profit du PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) préfigure de meilleures conditions de travail et des créations d'emplois avec l'appui de France Travail. Aucune avancée cependant en termes de rémunération pour ces employés toujours cantonnés au SMIC selon les échelons. En janvier 2026, une requête de loi visant à procurer le statut de fonctionnaire à cette corporation a été rejetée par le sénat, faute de budget. Alors que plus de 350 000 élèves disposent d'une notification de la MDPH pour un accompagnement scolaire, notre pays recense environ 145 000 AESH en fonction. Actuellement, 1 enfant sur 10 manque d'un accompagnant, stipule une récente étude, contraignant de ce fait certains parents à faire appel à un AESH privé.

Sources :

urlr.me/zknZyY | urlr.me/eqqbZg

Thierry B.

Interview de Nathalie

Nathalie VALLIER travaille comme AESH à Vétraz-Monthoux. Malgré un contrat PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) qui la rattache à plusieurs établissements de l'agglo, elle passe le plus clair de son temps à l'école « Le Petit Prince » dans laquelle elle se rend depuis 12 ans. Nathalie nous parle de son métier parfois délicat mais aussi porteur de sens et tourné vers l'humain.



1- Qu'est-ce qui t'a motivée à faire ce métier et depuis combien de temps exerces-tu ?

J'ai dû arrêter ma carrière de commerciale suite à mon handicap. Comme j'aime le contact avec les enfants, on m'a conseillé de me reconverter en AESH : un métier qui m'a tout de suite plu. Je vais entamer ma quinzième année, donc je suis motivée !

2- As-tu une formation spécifique pour ce métier ?

Je me suis présentée au Référent de l'Éducation nationale. Comme j'avais mon bac, j'ai été prise facilement. Ma Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), le handicap de mon fils et mon adhésion à Espace-Handicap

ont élargi mes connaissances au sujet du handicap. Je partais avec des atouts pour ce métier. Au départ, j'étais Assistante de Vie Scolaire (AVS), puis le nom a changé pour devenir AESH mais le principe reste le même. J'ai reçu une formation d'une soixantaine d'heures à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Bonneville aujourd'hui appelé Institut National Supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ). On avait des cours en amphithéâtre avec des professionnels qui nous parlaient du SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) et des différents dispositifs médicaux pour les personnes handicapées. Pour autant, nous n'étions pas inclus dans ses structures puisque les AESH travaillent dans des établissements scolaires.

3- Y a-t-il une différence entre la pratique et la théorie ?

Oui, j'ai eu ma formation après 6 ans de pratique donc on peut dire que je me suis formée toute seule. Je suis allée sur des sites Internet, j'ai participé à des réunions aux Centre Médico-Psychologique Infanto-juvénile (CMPI) pour parler de l'autisme ou des troubles du comportement. Je me suis un peu formée sur le terrain et en allant chercher des informations. Idéalement, j'aimerais avoir une formation plus poussée sur l'autisme et une pour apprendre comment porter un enfant sans se faire mal. J'ai des élèves assez costauds et quand ils se jettent par terre par exemple, il faut les retenir. Il ne faut pas leur faire mal et il faut se préserver également. On s'adapte en fonction du contexte.

4- Quelle est la situation qui t'a le plus marquée ?

La première année d'exercice, j'avais un enfant autiste qui m'a mordue et cette même année j'ai réussi à le faire parler. Sa mère m'a offert un cadeau pour me remercier de mon implication. Il y a des moments difficiles mais il y a aussi des bons moments. Les élèves ont eux aussi des hauts et des bas comme nous.

5- La coordination avec les enseignants référents et les parents est-elle toujours satisfaisante ? Sinon que faudrait-il améliorer ?

Désormais, on parle peu avec les parents et les échanges se font par l'intermédiaire des professeurs des écoles car cela peut déborder. Je me souviens d'un parent qui me parlait trois quarts d'heure sur le parking. Avec le recul, je trouve que c'est mieux de garder une distance avec les parents. Certaines choses peuvent être mal interprétées. Avec les enseignants au début de ma carrière, je trouvais qu'il y avait un manque de considération pour notre profession mais les mentalités ont évolué. Les enseignants se sont rendu compte que les AESH sont essentiels. On dialogue beaucoup plus et on travaille en équipe.

6- Comment se passe une journée type ?

Il n'y a pas de journée type ! On a un emploi du temps en début d'année donné par la directrice. Le matin je peux être avec des maternels, passer l'après-midi avec un CP mais s'il est absent, je travaille avec un autre élève. Et selon l'humeur de l'enfant c'est différent. C'est bien comme cela car on ne s'ennuie jamais !

Surmonter son handicap

Maryline notre championne

Atteinte à l'âge de 2 ans par le virus de la poliomyélite, après des années de soin et sur les recommandations de son médecin, Maryline se dirige vers le centre thermal de Thonon pour corriger ses problèmes de dos. En 1990, elle ne sait pas nager mais elle est déterminée, courageuse ; elle aime l'eau et c'est le seul sport qu'elle peut pratiquer. Elle fait alors la rencontre de Christian Benazet, maître nageur tétraplégique. Grâce à son dévouement, à ses conseils, à son soutien, il lui donne envie de faire de la compétition.

Après son travail aux ateliers protégés de la Dranse, elle s'entraîne au sein d'Anne-masse Club Handicap. Il lui faut seulement 2 ans pour se lancer. Elle devient de plus en plus ambitieuse et vise les championnats de France d'hiver à Boulogne Billancourt ainsi que les championnats d'été en 1992. Elle participe à la sélection à Villeurbanne et se positionne sur la seconde marche du podium. Avec 2 à 3 heures d'entraînement quotidien, jamais fatiguée (ou ne l'avouant pas), avec une rage de vaincre, elle prépare le championnat de France et les jeux para-olympiques de Barcelone.

Très bien entourée par sa famille, ses amis et son entraîneur, elle dédie son titre de championne de France à ses camarades. Ces challenges lui donnent de l'énergie sans sacrifier pour autant son travail, ses amis et les sorties. Elle s'est construit un solide équilibre en se battant, tout en menant une vie sociale bien remplie. Elle s'investit dans le milieu associatif. Administratrice depuis 25 ans à Espace-Handicap, elle en a également été Présidente pendant 3 ans et toujours vice-présidente à ce jour. Maryline se bat pour changer l'image des personnes en situation de handicap et briser les tabous. Avec une pluie de médailles et de titres, elle transmet un exemple, une leçon, un encouragement et délivre un message d'espoir, de vie réussie. Sa devise "quand on veut, on peut". Admirative de son magnifique parcours de vie, nous lui souhaitons de conserver longtemps toute cette belle énergie.

MAGNIFIQUE PALMARES

Hélène T.



En juin 1991 Critérium international de handi nation à Genève
1ère au 100 m et 400 m nage libre



Championnats régionaux à Belley
1ère au 400m libre | 1ère au 50m libre | 1ère au 100m libre



En juin 1992 Championnats de France Handisport à Mulhouse
4ème au 400m nage libre | 6ème au 100m nage libre
| 3ème au 50m open finale brasse



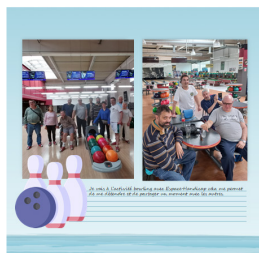
Traversées du lac d'Annecy et du lac de Salagou
Traversées des trois lacs : le Léman, le Bourget et le lac d'Annecy

L'album photos de Patrick

Depuis mon enfance, j'ai toujours aimé dessiner. Une fois adolescent, j'ai voulu me perfectionner en intégrant une école d'art pour développer ma technique. Adulte, j'ai découvert que j'avais un handicap qui affectait ma mémoire. Le dessin m'a aidé : j'ai pu m'exprimer par cet art ce que je ne pouvais pas toujours faire par la parole. Au début, j'ai eu du mal à communiquer sur mon handicap, je restais le plus souvent dans ma bulle et mon entourage ne comprenait pas toujours mes réactions. Il y avait des incompréhensions et cela me faisait culpabiliser.



Par les images, j'arrive à me souvenir de moments passés. Aussi, je prends des photos avec mon téléphone et cela m'aide énormément : c'est ma deuxième mémoire ! Rémi, Animateur numérique à Espace-Handicap, et Magali, Neuro-Psychologue au SAMSAH, m'ont suggéré la création d'un album photos en atelier numérique. C'est un projet qui a du sens pour moi et je vais vous le présenter.



J'y ai mis quelques photos prises aux Beaux arts et d'autres de mes activités à Espace-Handicap (ex: bowling). J'ai ajouté également des photos de la lettre d'info d'Espace-Handicap où je me rends tous les jeudis matins. En atelier informatique à Espace-Handicap avec Rémi, j'ai créé une bande dessinée sur Canva, l'album photo que j'ai mis en page sur Publisher et un CD avec 9 chansons grâce à l'intelligence artificielle SUNO. Finalement, les photos de l'album me permettent à la fois de me souvenir des moments passés et de faire le lien avec le présent.

Sur cette photo ci-contre, on peut voir un paysage avec un village en arrière plan et un arbre avec de la verdure au premier plan. C'est une peinture à l'eau que j'ai réalisée aux Beaux Arts grâce à mon imagination. Je n'ai pas utilisé de modèle car tout est parti d'une idée.



Une malvoyante au Japon

Le 24 mai 2026, je quitte mon domicile pour prendre le bus à 6h00 à la gare routière d'Annemasse. J'y retrouve les 38 autres participants, la plupart anciens collègues, ainsi que mon amie Rolande avec qui je vais partager ma chambre. Nous avons déjà fait plusieurs voyages ensemble (Iran, Sibérie,...). Elle sera mes yeux pendant ces 12 jours au Japon.

À l'aéroport de Genève, l'assistance me prend en charge. Nous embarquons pour un 1^{er} vol d'une heure jusqu'à Paris, puis un 2^e de 16h00 jusqu'à Tokyo. Bien que je ne puisse pas lire, j'écoute de la musique ou mes messages au téléphone pour ne pas m'ennuyer. À notre arrivée, avec 7h de décalage horaire, nous retrouvons le guide français, le chauffeur et... le bus. Nous partons aussitôt découvrir Tokyo, ville très moderne avec ses grands immeubles et ses enseignes lumineuses. Les rues grouillent de piétons pressés, téléphone à la main. Pour nous déplacer, nous marchons beaucoup et prenons des trains souvent bondés où personne ne parle.

Plusieurs choses étonnantes au Japon :

- Tout est très propre : pas un confetti ni de mégots par terre, car on ne fume pas dans la rue mais dans des fumoirs ;
- Chacun ramasse ses déchets et on ne mange pas en marchant ;
- La politesse est omniprésente ;
- Dans les restaurants, musées, châteaux... il faut se déchausser et la boule de ma canne blanche est désinfectée ;
- Sur les trottoirs, on marche à gauche pour laisser de la place aux piétons en sens inverse.



© Rolande

Nous passons une nuit dans un ryokan, auberge traditionnelle où les futons sont posés à même le sol. Il y a aussi des piscines, un sauna et un hammam. Depuis l'hôtel, nous admirons le Mont Fuji dans toute sa majesté. Nous explorons le Nord de l'île, montagneux et couvert de rizières, découvrons une fabrique de pâte de miso et un musée de kimonos. Les quartiers anciens, avec leurs maisons en bois, pagodes rouges et canaux, sont apaisants ! Nous parcourons une longue route jusqu'à Kyoto, l'ancienne capitale, puis Nara, la première capitale, et ses magnifiques parcs. Le dernier jour, nous faisons un petit tour en bus à Osaka. C'est déjà l'heure du départ. J'arrive chez moi vers minuit, bien fatiguée mais très contente d'avoir découvert un peu de ce pays millénaire qui a conservé ses traditions. Conclusion : malgré mon handicap, j'ai pu découvrir le Japon. Encore merci à Rolande qui m'a décrit ce que je ne pouvais pas voir !



Cent ans de Michel BUTOR

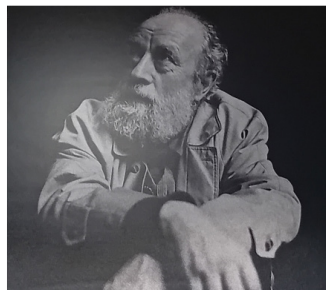
Le 14 septembre 2026, Michel BUTOR aurait eu 100 ans. Poète, romancier, enseignant, essayiste, critique d'art, traducteur, il décède à 90 ans. C'est en 1957 que paraît son ouvrage « *La modification* », véritable bombe du nouveau roman qui le rendra célèbre et lui vaudra le prix Renaudot la même année. Il choisit de vivre dès 1989 à Lucinges pour sa proximité avec Genève où il enseigne à l'Université. Après avoir voyagé à travers le monde et exercé au Caire, Lucinges devient donc son lieu de vie et de création. Depuis 2020, l'Archipel Butor, créé autour de l'œuvre et de la maison de l'écrivain, ouvre ses portes au public. Il comprend notamment le Manoir des Livres, une bibliothèque patrimoniale dédiée aux livres d'artiste, ainsi que la dernière maison de Michel Butor, à une centaine de mètres de là. Le centre culturel accueille trois expositions temporaires par an avec une programmation renouvelée d'ateliers, de projections de vidéos, de lectures, de conférences, de rencontres avec des artistes ou des professionnels, pour tous les publics.

D'ailleurs, le vendredi 11 septembre, notre équipe s'est rendue à l'archipel BUTOR pour visiter la maison de l'auteur et une exposition sur le travail de Colette DEBLÉ. Le bureau de l'écrivain nous a paru désordonné. Pourtant, il s'y retrouvait parfaitement et l'a divisé en trois parties : une dédiée à l'écriture, une autre aux livres d'artiste¹ souvent en collaboration avec Colette DEBLÉ et une 3^e pour ses correspondances épistolaires.



L'un des thèmes de ce centenaire est de mettre en valeur la culture du livre d'artiste en accueillant un projet de création originale dans l'esprit de l'auteur. C'est l'occasion de célébrer l'œuvre d'un écrivain majeur de la littérature française contemporaine, de faire connaître son univers aux nouvelles générations et de mesurer l'actualité de sa pensée et de son écriture. Pour en savoir plus, rdv sur leur site :

<https://www.archipel-butor.fr/centenaire-1926-2026/>



Monique L. et Patrick R.

¹ Œuvre d'art à part entière qui prend la forme ou adopte l'esprit d'un livre.

Recyclage des objets

Selon le Code de l'environnement, le recyclage se définit comme "toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins." C'est donc un procédé de traitement des déchets qui nous permet de bien mieux vivre dans un monde en perpétuel évolution. On parle de recyclage lorsqu'un produit arrive en fin de vie. Depuis 1974, le particulier consommateur se responsabilise et trie méticuleusement. Le premier produit en France qui a été recyclé est le verre. Personnellement, je suis une adepte du tri et je vais vous donner quelques ressources. D'abord, je donne mes bouchons à Bouchons 74 : une association créée en 2006 et reconnue d'intérêt général depuis 2013 avec 3 missions essentielles :

- ❶ Récouter, trier, et expédier tous les bouchons ainsi que des couverts en métal chez trois recycleurs en échange d'un paiement ;
- ❷ Utiliser l'argent de ces ventes exclusivement pour aider les personnes en situation de handicap en Haute-Savoie ;
- ❸ Recevoir des dons de matériel médical à remettre en état si nécessaire et en faire don à leur tour.



Le siège social de Bouchons 74 se trouve près d'Annecy au 107 rue des Prés Bernard 74410 Duingt. Vous pouvez les contacter au 07 71 28 16 16 pour plus d'informations. Pour atteindre son but d'aide à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap en Haute-Savoie, l'association dispose d'un local de tri, de 2 véhicules de patrouille pour le ramassage des collectes, d'un réseau de 270 bénévoles, d'animations, d'un site Internet avec un bulletin d'informations appelé "Le Colibri".

Dans la mesure de mes moyens, j'essaie de donner une 2^e vie aux objets. Je récupère les boîtes d'œufs vides et les pots de confiture que je réutilise ensuite. Je fais aussi partie de l'Association de Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne – Genevois et Haut-Savoyard (ALFAA-GHS) qui récupère des consommables pour les redistribuer à des personnes en difficulté. Je mets des morceaux de tissus de côté pour l'atelier créatif de l'APF.

En conclusion, mieux vaut donner une seconde vie aux objets plutôt que de les jeter. Aujourd'hui, le recyclage et l'antigaspiage sont rentrés dans les mœurs, j'espère que cela durera. Retenez que le recyclage s'effectue pour tout type d'emballage. Alors avec vous et Bouchons 74 : poussons le bouchon encore plus loin !

Source : bouchons74.org

Odile L.

Charades

Mon premier est la 2^e lettre de l'alphabet
 Mon second est la venue au monde
 Mon troisième est pratiqué par l'oiseau
 Mon tout est indispensable à l'association
 Réponse : **Bénévole**

Mon premier se fête le 1^{er} janvier
 Mon second est le participe passé du verbe "dire"
 Mon troisième se garde pour aller dans la bonne direction
 Mon tout est au coeur de nos activités
 Réponse : **Handicap**

Dons en ligne

Il est désormais possible de faire des dons depuis notre site Internet :
www.espacehandicap.org



Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton « Faire un don » et laissez-vous guider par les instructions à l'écran. Vous pouvez aussi flasher le QR code ci-contre. Notre campagne de dons est assurée par Helloasso, un établissement de paiement sécurisé et agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Vos données bancaires sont donc protégées et confidentielles. Merci pour votre générosité !

Agenda associatif & informations



Jeudi 29 octobre à 19h00 à l'espace de la Véranda

Repas d'Halloween - Sortez vos masques !



Mercredi 2 décembre à 12h00 à la salle Le Savoy de Ville-la-Grand

Repas de Noël



Du mercredi 23 décembre au dimanche 3 janvier inclus

Fermeture de Noël



Samedi 16 janvier 2027

Voeux associatifs, jour anniversaire de l'association (45 ans)



ESPACE-HANDICAP

6 rue Léon Bourgeois / 74100 Ville-La-Grand

Tél. 04 50 87 15 67

